

L'élevage des ovins et des caprins au Maroc entre la spéculation et la rusticité

J. Chiche

Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, BP 6202-Instituts, 10101 Rabat, Maroc,
e-mail : chichej@hotmail.com

RESUME – Au Maroc, les problèmes vécus par l'élevage intensif des bovins n'ont pas profité à l'élevage des ovins. Ces derniers restent en majorité les animaux rustiques dont la conduite est fondée sur l'exploitation d'opportunités de vente à la hausse en suivant le système le plus extensif possible. Les organismes d'encadrement font aujourd'hui des bilans et recherchent des formules de plus grande insertion de cet élevage dans l'économie de marché. En revanche, l'élevage des caprins connaît des changements. Le suivi de systèmes dans cinq régions met en évidence : (i) après sa condamnation par les organismes d'accompagnement, des initiatives d'encouragement de l'élevage, notamment de races hautement productives ; (ii) la naissance d'un secteur spéculatif fondé sur l'opportunité de circulation d'argent ainsi déclenchée ; (iii) la pratique d'une conduite non adaptée aux objectifs fixés qui dévalorise un potentiel génétique de bonne qualité, liée surtout à la faiblesse du contrôle de la conduite des animaux introduits ; et (iv) la poursuite, parallèlement à ce secteur, d'un petit élevage extensif, qui trouve sa place sur le marché de la consommation des ménages à pouvoir d'achat faible. Une telle situation met en relation plusieurs catégories d'agents : les cadres des services publics et privés de décision et de diffusion (ingénieurs zootechniciens et médecins vétérinaires), qui ont ici le statut à la fois d'encadrants et d'observateurs, les marchands et bénéficiaires des opérations de promotion et d'amélioration, dont beaucoup ont compris le profit qu'ils peuvent tirer de la conjoncture et, enfin, les éleveurs qui ne se sont pas intégrés à ce mouvement. Les questions relevant du rôle que doivent (et souhaitent) jouer les spécialistes ayant vocation de conseil et d'orientation sont centrales. Mais d'autres interrogations, notamment sur la façon dont se fait la promotion du secteur et de ses produits, existants comme potentiels, constituent des outils privilégiés d'élaboration de ces programmes d'aide et d'encadrement.

Mots-clés : Maroc, caprins, intensification, amélioration, options économiques, encadrement.

SUMMARY – "Sheep and goat farming in Morocco between speculation and rusticity". In Morocco, sheep breeding has not profited from the new problems faced by the cattle industry. It remains mainly based on strategies of taking opportunities to sell when the price level is high, continuing to use the most extensive management systems. Nowadays, the extension services are making evaluations whilst seeking patterns to increase the integration of this industry into the market system. Instead, the goat industry is changing. A survey of the systems used in five areas of Morocco reveals that: (i) after they fought goat breeding for a long time, the extension services are now promoting it, especially regarding high productivity breeds; (ii) a speculative sector based on new opportunities of money movements has arisen; (iii) a practice that is not consistent with the aims set by the projects that is depreciating a good quality genetic potential is followed, due to the lack of control of the recently introduced animals; and (iv) besides this new activity, a small extensive industry continues to run and holds the market niche of the low income households. In this situation, that involves public and private decision makers (animal production researchers and veterinarian doctors), both of whom play a double role of extension and monitoring. Sellers, beneficiaries of the promotion and improvement operations are also involved, most of them knowing the benefits they can expect from the conjuncture. Finally, livestock breeders are not involved in the movement, the main questions regarding the role that the consulting and decision making specialists have to and want to play. But important tools for designing those programs of support and extension are to be found throughout other analyses, especially examining how the promotion of the sector and of its products, whether existing or tentative, is managed.

Key words: Morocco, goats, intensification, improvement, economic options, extension.

La crise de l'élevage intensif des bovins

Au cours des deux dernières années, l'élevage marocain des ovins et des caprins suit la tendance au malaise que laissait prévoir les bilans dressés en 1998 et en 1999 (Chiche, 1998, 1999).

Cependant, alors qu'on avait pu croire à une perspective de renforcement de l'élevage des bovins (Chiche, 1999), les éleveurs qui s'y sont engagés à la faveur du mouvement d'intensification lié à la

politique d'augmentation de la consommation et de la production de viande et de lait vivent des difficultés de conduite économiques et techniques (enchérissement des prix des aliments, problèmes de confiance dans le matériel génétique consécutifs à la crise née en Europe et, en conséquence, impossibilité d'honorer le remboursement des crédits d'installation).

Les progrès de la consommation et de la production

Au début des années soixante du XX^{ème} siècle, la pratique de l'élevage avait connu une mutation radicale avec la politique de soutien à l'élevage intensif. L'objectif central assigné à ce programme était la pleine satisfaction par la production du pays des besoins de la population marocaine en protéines animales (lait, laitages et viande).

Dans ce domaine de l'amélioration de la consommation, la formule technique choisie, préférence donnée aux bovins et intensification de la conduite, essentiellement stabulée, a porté ses fruits. La consommation et la production de lait a augmenté, essentiellement dans les villes. La production de viande a été régularisée.

Du point de vue de la promotion de l'économie, les bénéficiaires ont, de la même façon, été patents. L'opération revenait à faire démarrer une dynamique de mise sur le marché de produits et de formation d'une clientèle pour ces produits, dans un contexte de croissance de la population des villes. Elle constituait ainsi une partie cohérente du projet général d'intégration progressive de l'ensemble du pays au système de marché. Un secteur d'activités économiques s'est développé, des entreprises commerciales, industrielles et agricoles ont été lancées en amont et en aval de cet élevage, des emplois ont été créés.

Les problèmes financiers et biotechniques

Au contraire, les implications financières et les suites biotechniques du programme ont très tôt été mises en cause par les chercheurs et experts en économie et en zootechnie. Pendant une vingtaine d'années, elles ont fait l'objet d'une polémique et leurs détracteurs ne pouvaient leur reprocher que d'être discutables. Mais, dès 1998, la crise mondiale de la santé animale et l'ajustement de la structure des budgets des pays endettés ont eu des répercussions sur la branche au Maroc. L'élevage de masse des bovins a connu une crise économique et technique avec l'interdiction de l'importation d'animaux et avec le gel des crédits et le ralentissement des subventions qui constituaient son moteur fondamental. L'activité des grands ateliers de production de lait et de viande a été ralentie, et les investissements dans le domaine ont pratiquement cessé. On a ainsi pu voir à quel point la dynamique interne de cette branche de la production était faible. Techniquement, elle est fondée sur l'importation de la quasi-intégralité de ses moyens de production, matériel animal, aliments ou matières premières de la fabrication d'aliments composés. Économiquement, elle s'appuie sur la subvention des prix de ces produits ainsi que sur le crédit à l'investissement et au financement des campagnes. Ce constat revenait à mettre en évidence la prise en charge par les fonds publics d'une activité aux coûts élevés et très dépendante des fluctuations des marchés internationaux.

Avec du recul, on se doit d'admettre que ces difficultés sont perpétuées et aggravées par la stagnation du pouvoir d'achat des consommateurs.

L'émergence de petits entrepreneurs

Le seul mouvement positif visible ces deux dernières années (2001 et 2002) est l'émergence de petits élevages moins intensifs, moins dépendants du marché, qui utilisent plus des ressources non élaborées et dont la production est répartie entre un plus grand nombre d'éleveurs. Ces systèmes, même si leurs coûts sont plus faibles, assurent des profits plus limités et restent dans une grande subordination vis-à-vis des chevallards. On peut expliquer la visibilité qu'ils ont acquise très récemment par le fait qu'ils auraient bénéficié de la place laissée par la plus ou moins relative désaffection des grands entrepreneurs.

La permanence de systèmes d'élevage extensifs ovins

Cette crise n'a pas profité à l'élevage des ovins. Des deux objectifs, le premier d'amélioration de la production sur les parcours, essentiellement par l'ouverture d'un marché des aliments de complémentation, et le second d'augmentation du potentiel productif par l'introduction ou la valorisation de souches qui, en définitive, exigent une conduite intensive, seul le premier a connu une généralisation, et encore de façon relative.

Les initiatives d'intensification et leur abandon

Des initiatives d'intensification de la conduite des ovins sur le même modèle que celle de l'élevage des bovins ont bien été prises il y a deux décennies. Les services d'encadrement ont ainsi encouragé la création de grandes bergeries d'ovins de boucherie fondée sur l'importation de races reconnues comme hautement productives et destinées soit à être élevées directement soit à produire, par croisement avec des souches marocaines, des races alliant l'adaptation écologique et des performances élevées. Mais elles ont très vite été abandonnées.

Des aliments du bétail complémentaires, subventionnés ou au prix du marché, selon la conjoncture sont mis à la disposition des éleveurs. Le recours qui y est fait est quelquefois la manifestation d'une situation de détresse mais plus souvent le signe d'une attitude opportuniste vis-à-vis d'un prix d'aliments subventionnés peu élevés. Tout au long du XX^{ème} siècle, mais surtout entre 1970 et 2000, se sont ainsi affirmés deux systèmes d'élevage d'ovins.

Les systèmes extensifs fondés sur le souci de rentabilité plus que de rusticité

La pratique de la majorité des éleveurs sanctionne la stabilisation de systèmes résolument pastoraux ou intégrés à des systèmes céréaliers peu productifs. Cette permanence est toutefois le résultat d'une modification radicale des principes de la conduite des ovins. En effet, elle reste extensive plus par souci de rentabilité qu'en vertu d'un souci de rusticité.

Aujourd'hui, avec la possibilité de limiter la mortalité du cheptel et d'amortir les effets des périodes de pénurie, le choix d'une conduite extensive obéit à des considérations économiques plus qu'écologiques. Pour le zootechnicien, la rusticité est un concept, qui garde sa connotation d'adaptation des animaux à une niche écologique, à la dynamique du milieu naturel où ils se meuvent, de résistance biologique, et qui inclut que le chef d'élevage fasse l'appréciation la plus fine possible de chaque individu de son cheptel afin de faire la prévision de ce qui pourra rester d'un troupeau après une crise et d'agir en conséquence en entretenant ces animaux là mieux que les autres, en sacrifiant les autres pour les sauver en cas de catastrophe. Et, pendant longtemps, les principes des pasteurs ont été du même ordre. La conduite des ovins était fondée sur des principes d'adaptation à l'équilibre entre les effectifs des animaux à nourrir et état des ressources leur permettant de vivre, dans une logique d'accompagnement, de complémentarité entre poursuite de la vie d'un groupe humain et dynamique de la relation entre animaux et terres, végétation, ressources en eau.

L'éleveur des années 2000 intègre pour sa part la probabilité de catastrophes naturelles dans ses stratégies en fonction de considérations économiques. Les risques de crise climatique et de mauvais état des pâturages sont pris en compte non du fait qu'ils peuvent entraîner la mort des animaux, décimer les troupeaux, mais comme susceptibles d'entraîner des manques à gagner, des pertes financières, de compromettre les moyens engagés dans une campagne. Ils sont considérés comme soumis à des aléas du même type que les fluctuations du marché et sont envisagés au même titre qu'elles et par rapport à elles. La rusticité des ovins reste donc uniquement de l'ordre d'une technique mis au service de préoccupations économiques. Le principe de rentabilité doit ici être pris au sens commercial de mise au premier plan du rapport entre des opportunités de vente à la hausse et la pratique du système le plus extensif possible. Dans ce sens, non seulement la distribution d'aliments aux animaux n'a jamais eu et n'a toujours pas l'importance déclarée lors des enquêtes par des éleveurs qui font de cette façon un appel indirect à des aides, mais encore, après trois décennies d'un engouement pour ce renforcement de l'alimentation, avec la restriction du soutien des prix, la tendance est au retour à une extensification relative.

La petite entreprise périurbaine d'engraissement moderne

A côté de cet élevage délibérément fondé sur le principe de rentabilité, le type d'élevage intensif qui s'est avéré viable a été mis en œuvre par des petits entrepreneurs des zones périphériques des villes, surtout des plus petites. Ils ont investi dans la création de petits ateliers d'engraissement d'animaux de toutes les espèces et de différentes races, achetés maigres et vendues finies aux bouchers, qu'ils savent susceptibles d'avoir les faveurs de la clientèle locale et, dans une moindre proportion, mais à des prix plus rémunérateurs, de consommateurs s'adressant à eux directement.

Le faible dynamisme de la consommation de la viande d'ovins

Au Maroc, la consommation de viande d'ovins revêt des caractères culturels que n'a pas celle des autres espèces. L'animal réputé exclusivement consommé est le mâle, de trois catégories, agneau antenais (*haouli*) ou bête un peu plus âgée, jeune bélier (jeune *kebch*). Or, dans la réalité, des femelles sont plus souvent abattues et mises en vente sur les marchés ruraux. Et le mâle reste un produit de prestige, qui se vend cher, dont la consommation est pour beaucoup réservée à des occasions privilégiées. Si le prix de la viande de boucherie est contrôlé par les services publics, le marché des animaux vifs est libre et ses cours très élevés.

Des études en cours [G. Sarter (Les préférences et les pratiques de consommation de viande au Maroc, Université Paris I-Sorbonne, France), J. Chiche (La consommation de viande chez les Haha et les perspectives de débouché de la production de leur élevage de caprins)] analysent les facteurs de la valorisation particulière de cette espèce. Le plus remarquable est sa qualité d'animal rituel des sacrifices, avec en plus de cette référence à l'islam, une connotation identitaire par rapport à la péninsule arabe, berceau de la religion et pays du *kebch* par excellence. On doit de plus pouvoir y ajouter une considération d'ordre culinaire. La viande d'ovin, dont le goût est plus fort que celui du veau, du bœuf ou de la volaille courante, dont le rapport entre le volume d'os et de chair est plus grand et dont la réduction à la cuisson est supérieure, ne peut faire partie des plats préférés si elle est servie trop fréquemment. Elle n'est appréciée que comme mets rare et préparé dans un contexte de fête ou de cérémonie.

Le repli des initiatives et de l'encadrement de l'élevage d'ovins

En 2002, les organisations professionnelles d'éleveurs, principalement l'Association Nationale des Ovins et Caprins (ANOC), organisation qui regroupe les producteurs, et les organismes d'encadrement, déclarent mener activement leur réflexion et prendre des initiatives sur la recherche d'un assainissement du marché. Par contre, dans le domaine de la conduite des troupeaux, il semble que l'on constate un train d'arrêt au niveau de la mise en œuvre de techniques, d'autant plus marqué que les éleveurs qui ne sont pas affiliés à l'ANOC. Ils dressent des bilans, évaluent les possibilités, et restent dans une position d'attente. Ainsi, la recherche en zootechnie des ovins reste, plus qu'au cours des quatre dernières décennies, fondamentale tandis que l'encadrement pratique est essentiellement limité au soutien à l'alimentation dans les régions identifiées chaque année comme particulièrement touchées par des mauvaises conditions naturelles.

Les orientations et opportunités nouvelles de l'élevage des caprins

L'élevage des caprins connaît quant à lui des péripéties qui méritent l'attention des observateurs à plusieurs titres. Au fil de mes travaux, je tâche de mener le suivi des systèmes pratiqués dans des régions où les caprins constituent l'espèce dominante de l'élevage, Sahara atlantique, versant sud du Haut Atlas central versant nord du Haut Atlas, collines et montagnes des Jbala, dans le Nord du pays, pays des Haha et des Ida Ou Tanane. La situation qu'on peut dresser de cette activité en 2002 met en évidence la naissance d'activités nouvelles autour de la diversification des systèmes et de la valorisation de l'espèce.

L'attitude nouvelle d'encouragement des services publics

Inutile de revenir sur l'assez longue période pendant laquelle, les orientations des services publics donnant une place centrale au souci de protéger les forêts, l'élevage des caprins a fait l'objet d'une

condamnation radicale par les ingénieurs des sciences de la nature qui s'est traduite par un contrôle sévère et des mesures visant sa limitation de la part des législateurs [dahir du 10 octobre 1917, titre IV, article 22 (modifié par dahir du 15 avril 1946), Arrêté viziriel du 15 janvier 1921, article 3, etc.].

A partir de 1970, l'attitude a changé. Les options et les interventions des organismes d'encadrement, de coordination et d'orientation des politiques agricoles ont évolué vers un encouragement de plus en plus actif de l'amélioration de l'élevage des caprins comme outil d'aide aux plus démunis dans le but de les maintenir à la campagne dans de bonnes conditions (Chiche *et al.*, 2000a,b).

Les actions ont été dans le sens aussi bien de la promotion d'un élevage laitier (Riachi, 2000) que de l'amélioration de l'élevage boucher. L'aide à l'élevage des chèvres laitières repose sur l'introduction d'animaux de races hautement productives appelés à être conduits en élevages purs ou à être croisés avec des caprins locaux. Le renforcement de la production de viande de caprin procède de la sélection de souches locales productives et rustiques à la fois et sur la mise au point de modes de conduite adaptée aux objectifs d'amélioration et d'augmentation des performances.

Au terme des études et des expérimentations, aujourd'hui pratiquement terminées pour le programme laitier, en cours pour l'amélioration de la viande, les éleveurs de chaque lieu touché reçoivent une formation aux pratiques de conduite adéquates et sont suivis jusqu'à la fin de la période de lancement de l'entreprise, qui dure au total entre trois et six ans selon les organismes d'assistance.

La promotion de l'élevage de chèvres laitières

Les formules préconisées et les formules pratiquées

En 1970, ont été entamés des programmes de développement de l'élevage de chèvres laitières. Au bout d'une vingtaine d'années d'expérimentation qui ont permis de conclure que la production de lait de chèvre ne pouvait être conduite au Maroc que selon des systèmes intensifs stabulés, les actions se poursuivent toujours. Face aux deux formules préconisées, deux formules sont pratiquées.

La formule intensive mise au point par les concepteurs est basée sur la stabulation et sur des aliments de haute qualité achetés ou cultivés, qui grèvent dans tous les cas le coût de la production. A côté des quelques élevages qui se conforment à ce système, la majorité reposent sur une conduite domestique, à partir d'une alimentation pauvre. Une partie vient de la récupération, restes des repas familiaux, pain sec, conservé ou acheté, souvent moisi, papier acheté à des chiffonniers qui le ramassent dans les écoles, chez les distributeurs de journaux, ou collecté dans la rue, dans les décharges. Le reste est constitué exclusivement par de l'orge et de la pulpe sèche de betterave, sans jamais d'apport de protéines, contenues dans la luzerne, ni de foin, essentiellement la paille dont ne disposent pas les habitants des petites villes et peu les agriculteurs exploitant de très petites surfaces. L'explication du diagnostic de carences en sels minéraux dues à un mauvais équilibre du régime nutritionnel posé par le médecin vétérinaire d'Assa, au cours de ses visites à des chèvres affaiblies et déformées élevées dans les cours de maisons de la ville, est que l'orge et la pulpe sèche de betterave peuvent être achetés à crédit tandis que la luzerne, le son, la paille, disponibles uniquement chez les agriculteurs ou dans les moulins doivent être payés au comptant. Il faut cependant souligner qu'il s'avère, d'après les évaluations faites régulièrement (Riachi, 2000 ; Chiche *et al.*, 2000a), que les éleveurs qui ont suivi les conseils des promoteurs ne sont pas arrivés à un niveau de production fortement supérieur à celui des autres.

La formule extensive proposée, fondée sur le pâturage dans la forêt, est la même que celle que pratiquent les éleveurs. Dans ce cas aussi, la production est basse. De plus, si elle assure un taux de rentabilité à court terme satisfaisant, à plus long terme, le principe du projet, développement du secteur, implique l'augmentation des effectifs et, en conséquence, la dégradation des ressources naturelles et des écosystèmes.

La naissance d'un secteur spéculatif plus ou moins régulier

Le principe du projet étant, comme nous l'avons vu, l'amélioration des revenus et du niveau de vie des familles les plus pauvres et la promotion de l'autonomie économique des femmes, les bénéficiaires sont en général des femmes rurales très pauvres. Et nous venons de voir que, par manque de moyens, elles ne peuvent conduire les animaux qu'elles reçoivent qu'au moindre coût. Or, les animaux sont cédés gratuitement ou à un prix symbolique, avec une perspective de remboursement en nature à partir du

croît. Et, d'un côté, les donateurs les achètent à des prix élevés (en 2002, une femelle vaut 1500,00 à 3000,00 dirhams marocains selon son degré de certification), de l'autre côté, les animaux du croît sont faibles, de moins bonne qualité que les souches distribuées.

Dans ce contexte, commence à se développer, à tous les niveaux, fournisseurs, intermédiaires, collecteurs, bénéficiaires, une spéculation non sur les produits, puisque la production est médiocre, mais sur l'achat, la fourniture et la réception des animaux et des équipements. Toutes ces étapes sont l'occasion de détournements ou de profits abusifs visibles à travers la livraison et la cession de matériel douteux, la fixation de prix excessifs par rapport à la qualité des animaux livrés, la formulation d'objectifs prétextes dans des conditions géographiques ou économiques où le projet n'a aucune chance de réussir... Ce secteur spéculatif commet ainsi des irrégularités en profitant de l'opportunité de circulation d'argent qui s'est greffée sur la volonté nouvelle des organismes d'encadrement d'implanter les nouveaux systèmes d'élevage dans le plus grand nombre de lieux possibles. Il joue particulièrement sur la demande urgente d'effectifs importants créée par la rigidité des formules budgétaires auxquelles sont contraints les organismes d'intervention.

La mauvaise exploitation d'un matériel génétique de bonne qualité et coûteux

Ces programmes comportent donc des risques de dégradation de la nature et sont l'occasion de forts investissements de la part des services publics pour des résultats zootechniques faibles dans tous les cas du fait de leur faible cohérence avec les conditions écologiques et économiques régnant au Maroc.

Ces conditions font que le matériel génétique de bonne qualité mis au service de l'entreprise non seulement n'est pas valorisé mais est dévalorisé.

Et en réponse à l'attitude récente selon laquelle les producteurs ont des bonnes raisons de faire ce qu'ils font, il devient urgent de ne pas se laisser aller au pseudo-réalisme social et économique qui, en fait revient, à travers des positions paternalisme, à entretenir la permanence d'un développement à deux vitesses. Il faut alors souligner que leurs bonnes raisons sont des raisons par défaut, de gestion de la précarité, et que s'ils ont de bonnes raisons de le faire, c'est par rapport à leurs moyens et non par rapport au potentiel des matériels qu'ils gèrent et ajouter alors qu'ils ont peut être de bonnes raisons de le faire, mais qu'ils le font mal. La leçon à tirer de ce constat est alors non pas que les agriculteurs doivent être incités à changer leurs pratiques mais qu'il ne faut pas faire les mêmes propositions à toutes les catégories de producteurs, qu'il faut mettre au point des formules adaptées à chacune et choisir pour chacune les interlocuteurs qui ont les moyens techniques, financiers et sociaux de mener à bien sa réalisation. Les échecs ne doivent ainsi pas être imputés aux personnes visées par les programmes mais liées au manque de sévérité des exigences et du contrôle de la mise en œuvre des programmes par rapport aux objectifs qui leur ont été assignés.

Les programmes d'amélioration de l'élevage de boucherie

Le projet d'améliorer l'élevage de boucherie serait une alternative plus en harmonie avec les pratiques existantes. Les modalités d'application en sont encore dans leur phase expérimentale. La conduite préconisée est proposée par divers organismes dans toutes les régions où domine l'élevage des caprins. Par principe extensive, elle repose sur l'exploitation des ressources du lieu d'élevage. Elle vise une production ancrée dans les habitudes alimentaires locales et issue de techniques naturelles.

Dans cet esprit, les promoteurs du projet envisagent de mener un programme favorisé par un état d'esprit de valorisation culturelle et diététique du produit par la création d'une réglementation du statut d'appellation d'origine contrôlée. Les produits doivent alors être conformes aux exigences de qualité et d'hygiène de consommateurs habitués à une alimentation raffinée tout en suivant les normes traditionnelles locales de la production. De plus, l'entreprise doit permettre à la fois la pleine réalisation du potentiel productif et la préservation de l'état de la nature.

La poursuite d'une production extensive "de pauvres"

Or, pendant qu'est étudiée l'implantation de ce secteur nouveau, se poursuit un petit élevage rustique, extensif, qui trouve sa place économique sur le marché de la consommation des ménages à pouvoir

d'achat faible et précaire. Sa situation est celle d'une production par des pauvres pour des pauvres. Sa conduite à un coût faible est en cohérence avec le très bas niveau de la consommation de viande de caprins, aliment par excellence des nombreuses familles rurales qui n'achètent couramment, pour un ménage de cinq à dix personnes, au mieux pas plus de 250 grammes par semaine, souvent des bas morceaux, tripes, tête, gras et peaux laissées comme déchets lors de la vente de plus belles pièces. Ces systèmes intègrent dans des circuits fermés production et consommation dans des niches locales dont les produits sont faiblement appréciés à l'extérieur de leurs limites.

Un argument souvent avancé par les tenants de ce projet quand on leur fait part de craintes sur ses chances de trouver un marché rémunérateur est celui de l'intérêt manifesté par des populations de consommateurs, au Maroc ou dans d'autres pays, dont le pouvoir d'achat est assez élevé et pour qui ces produits sont traditionnellement consommés, notamment lors d'occasions rituelles et de fêtes, si bien qu'elles seraient demandeuses et prêtes à payer les produits à des prix élevés.

Outre la réserve qu'ils formulent eux-mêmes, qui tombe sous le sens, selon laquelle on ne peut créer une appellation d'origine sans tradition éprouvée de notoriété reconnue culturellement, on ne peut s'empêcher, si on veut rester dans un esprit de sérieux, de leur demander, en faisant passer la remarque par l'adoption du ton de la boutade, quelle région du pourtour de la Méditerranée ou des environs pourrait devenir et rester assez longtemps un marché pour des produits caprins marocains améliorés ?

Une deuxième crainte concerne la possibilité d'améliorer la qualité d'un produit et de fonder cette qualité sur l'utilisation exclusive de ressources biologiques brutes, locales tout en ayant la garantie d'atteindre une rémunération susceptible d'assurer un bon niveau de revenus et une bonne viabilité de la production sans devoir passer par une augmentation des prix. Jusqu'à nouvel ordre, il m'a été impossible de trouver des exemples de valorisation des produits de l'élevage des ovins et des caprins qui n'implique pas une augmentation rédhibitoire du coût de la production, en prenant en considération les coûts aussi bien économique que financier et écologique.

Les responsabilités nouvelles des zootechniciens et des vétérinaires

Ainsi, dans une situation où sont en relation plus ou moins étroite de nombreuses catégories d'agents, cadres de décision et de diffusion des services publics et privés, ingénieurs zootechniciens et médecins vétérinaires, qui ont ici le statut à la fois d'encadrants et d'observateurs, marchands, bénéficiaires des opérations de promotion et d'amélioration, dont beaucoup ont compris le profit qu'ils peuvent tirer de la conjoncture et, enfin, éleveurs qui ne se sont pas intégrés à ce mouvement, les questions relevant du rôle que doivent (et souhaitent) jouer les spécialistes ayant vocation de conseil et d'orientation sont centrales. Mais nous venons de voir que leur responsabilité, si elle est avant tout technique, doit prendre en compte des interrogations d'ordre social et économique, notamment sur la façon dont se fait la promotion du secteur et de ses produits, existants comme potentiels, interrogations dont on ne peut se cacher qu'elles constituent des outils de taille pour l'élaboration des programmes d'aide et d'encadrement.

Références

- Chiche, J. (1998). L'évolution des systèmes d'élevage et la gestion de l'aléa au Maroc. Dans : *Actes du Symposium Livestock Production and Climatic Uncertainty in the Mediterranean*, ANPA/EAAP/CIHEAM/FAO, Agadir (Maroc), 22-24 octobre 1998. Wageningen Pers, Wageningen, pp. 299-306.
- Chiche, J. (1999). Les effets des programmes d'encouragement à l'élevage sur la production des ovins et des caprins au Maroc. Dans : Actes du Séminaire du Réseau d'Études des Ovins et des Caprins, Molina de Segura (Espagne), 23-25 septembre 1999. *Options Méditerranéennes, Serie A*, 46 : 55-64.
- Chiche, J., El Aich, A. et Outmani, A. avec la collaboration de Morand-Fehr, P. (2000a). Emergence d'un élevage de chèvres laitières au Maghreb. Perspectives et expériences. Dans : *Actes de la 7^{ème} Conférence Internationale sur les Caprins*, INRA/Institut de l'Élevage/International Goat Association, Tours (France), 15-18 mai 2000, pp. 311-316.
- Chiche, J. et Kanoubi, H. (2000b). La participation des femmes dans les programmes de développement de l'élevage de chèvres laitières au Maroc. Considérations sociales et économiques.

Dans : *Actes de la 7^{ème} Conférence Internationale sur les Caprins*, INRA/Institut de l'Elevage/International Goat Association, Tours (France), 15-18 mai 2000, pp. 686-690.

Riachi, I. (2000). *Etude diagnostique de la phase de relance de la fromagerie de chèvre de Chefchaouen (1999-2000)*. Thèse de Troisième Cycle en Agro-économie, Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Rabat, 98 pp. et annexes.